

CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LA PROPOSITION DE TERRITOIRES D'INTÉRÊT POUR LA
CRÉATION D'AIRES PROTÉGÉES AU BAS ST-LAURENT

Déposé à la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉBSL)

Monsieur Jean-François Gagnon

186, Lavoie, Rimouski (Québec)

G5L 5Z1

Ce 9 mai 2013

Par :



PRÉSENTATION DE LA CGRMP

La CGRMP est un organisme à but non lucratif fondé en 1991. Son conseil d'administration est constitué de douze administrateurs représentant trois secteurs. Trois de ces postes sont cooptés : un représentant de la MRC de La Matapédia, un représentant de la MRC d'Avignon et un représentant de Gestion forestière Lacroix. À cela s'ajoute un poste réservé à la communauté autochtone de Listuguj.

La CGRMP est mandataire, pour le Ministère des Ressources naturelles, pour la gestion de la réserve faunique des rivières Matapédia et Patapédia depuis décembre 1992 et de la réserve faunique de Dunière depuis décembre 2007. La CGRMP a toujours été active dans son milieu et elle travaille en partenariat sur les différents dossiers et tables de concertation.

Notre corporation déploie des efforts constants afin de permettre l'accès à la ressource et gère les territoires qui lui sont confiés avec un grand souci d'accessibilité, d'équité et de transparence tout en maximisant les retombées dans une région qui en a grand besoin. Un des mandats premiers liés à la délégation de gestion par le ministère est d'effectuer une gestion saine de la ressource. Compte tenu du grand nombre d'emplois liés à l'exploitation des territoires qui nous sont confiés (70 postes saisonniers et 5 postes permanents pour une masse salariale totale de 1 428 569 \$ en 2013), notre Corporation prétend connaître l'impact économique important qui découle d'une saine gestion de la ressource saumon. Si nous incluons les diverses dépenses d'opération, c'est 2 225 000 \$ qui sont injectés directement dans la MRC de La Matapédia et celle d'Avignon.

À ces sommes déjà importantes s'ajoutent les retombées indirectes d'une clientèle annuelle de 300 groupes de chasseurs et de près de 2000 pêcheurs de saumon provenant du Québec certes mais aussi d'autres provinces canadiennes, des États-Unis et autres régions du monde (France, Maroc, Japon, etc.) dans une proportion d'environ 14%. De quoi générer une activité économique importante de plusieurs millions de dollars pour les restaurateurs, aubergistes, guides pigistes et autres commerces. Le rayonnement de la CGRMP ainsi que des excellents territoires qu'elle gère dépasse largement nos frontières.

Les rivières que nous administrons sont divisées en secteurs, pour la majorité contingentés, afin de gérer efficacement les prélèvements quotidiens en lien avec les cibles de gestion recommandées par le ministère.

Notre Corporation exploite deux barrières de rétention surveillées 24 heures/24. Elles sont situées respectivement sur les rivières Causapschal et Patapédia. Ces barrières ont démontré depuis longtemps leur efficacité pour la protection de la ressource salmonicole, pour le maintien des populations et la régénération des rivières.

En 2011, la CGRMP a débuté l'exploitation touristique de la barrière de la rivière Causapschal. Des infrastructures ainsi qu'un centre de découverte permettent désormais aux touristes, pêcheurs, groupes scolaires et autres catégories de visiteurs de découvrir les mœurs du saumon de l'Atlantique.

Notre Corporation administre également la Fondation Richard Adams inc. à la mémoire du légendaire guide de pêche au saumon. La mission de la Fondation est d'éduquer, protéger et mettre en valeur la ressource salmonicole depuis près de trente ans.

MISE EN CONTEXTE

Dans le processus de proposition de territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées au Bas Saint-Laurent, la CGRMP se sent fortement interpellée puisqu'elle est gestionnaire de plans d'eau directement affectés par les aires candidates :

Rivière Causapscal : Aire protégée Causapscal

Rivière Patapédia : Aire protégée Patapédia

Rivière Matapédia : Aire protégée Assemetquagan, tributaire de la rivière Matapédia

L'apport hydrique des différents cours d'eau influence l'habitat du saumon et la capacité de support du milieu est déterminante pour cette ressource fragile. De plus, certaines rivières, telle la rivière Patapédia, ont une dénivellation plus importante ce qui est susceptible d'amplifier les effets néfastes. Cette rivière a d'ailleurs subi beaucoup de modifications géomorphologiques au cours des deux dernières décennies.

Dans l'optique où tout effort consenti en aval d'une rivière peut être anéanti par des répercussions provenant de l'amont, il devient nécessaire de statuer sur les bons choix.

LES RIVIÈRES ET LEUR SENSIBILITÉ

En situation naturelle, plusieurs processus de nature complexe affectent l'habitat du saumon. Des variations, parfois même minimes, des conditions environnementales qui prévalent dans les rivières à saumon peuvent déclencher une cascade de réactions. La compréhension de ces variations et leur prise en compte sont essentielles à la mise en place de saines gestions. Il nous faut veiller à ce que les actes humains induisent le moins possible de variation des facteurs de l'environnement aquatique qui dépassent en amplitude et en fréquence les conditions naturelles du milieu de vie des saumons en rivière.

Débit

Les interventions forestières influencent les écoulements annuels et saisonniers : débit de fonte de la neige, débit de pluie d'orage et débit d'étiage. La forêt joue un rôle régulateur à l'égard du déroulement du cycle de l'eau : ruissellement de surface, régime hydrique, nappe phréatique, etc. *Thormann e tal (2004)* arrivent à la conclusion qu'une récolte $\geq 25\%$ de la superficie forestière d'un bassin induit une augmentation des débits de pointe variables pouvant atteindre 50%. Toutefois, plusieurs autres facteurs reliés aux régimes climatiques locaux peuvent intervenir dans la réponse des débits de pointe.

Le régime des débits exerce une forte influence pour les jeunes saumons et sur les micro-habitats. La période d'éclosion des alevins est très sensible aux augmentations de débits qui peuvent entraîner l'affouillement des nids de fraie. De trop forts débits ont également pour effet de remettre en mouvement le substrat risquant ainsi de lessiver les œufs toujours en incubation ou les alevins nouvellement éclos encore enfouis dans

le gravier. Il intervient également dans la balance énergétique favorable à leur survie. Les jeunes saumons se doivent d'obtenir un ratio positif entre l'énergie obtenue par la nourriture et l'énergie dépensée pour se maintenir dans le courant et se protéger des prédateurs. La vitesse d'écoulement est un facteur important dans la mesure où les tacons s'alimentent principalement d'invertébrés dérivant dans la colonne d'eau à la surface. L'écoulement de l'eau doit donc, malgré ce qui précède, être relativement rapide ce qui augmente la disponibilité en nourriture.

Température et oxygène

D'un autre côté, période d'étiage et niveau d'eau très bas sont également source d'inquiétude. Des mortalités sont observées lorsque la température de l'eau augmente. La température de l'eau et le taux d'oxygène dissout sont des facteurs primordiaux à la survie des juvéniles. Le saumon préfère l'eau fortement oxygénée dont le taux se rapproche de la saturation maximale en oxygène. La température de l'eau doit être fraîche. Dans le contexte du réchauffement constaté des eaux des rivières, l'existence de refuges thermiques peut être déterminante pour la présence de l'espèce dans une rivière donnée d'où l'importance d'un apport rafraîchissant des tronçons tributaires.

Sédimentation

Les rivières à saumon s'écoulent sur un substrat granulaire constitué d'un assemblage de graviers, de cailloux et de galets. Les particules fines telles que les sables, limons et argiles y sont absentes ou présentes en faible pourcentage assurant ainsi une grande perméabilité du substrat et une bonne circulation de l'oxygène dissout dans l'eau, des caractéristiques favorables à la reproduction, à l'incubation et à l'éclosion des œufs.

Certaines études suggèrent que la granulométrie du substrat est la variable physique la plus importante affectant la productivité de l'habitat.

Certaines actions liées à l'exploitation forestières sont susceptible de générer un apport accru de sédimentation alors que la présence de sédiments fins affecte le taux d'émergence des alevins. De plus, la croissance et l'alimentation des juvéniles nécessitent une eau claire, de turbidité nulle à faible.

En estuaire, une accumulation de sédiments peut, dans certains cas, mener à une surcharge sédimentaire, un phénomène qui peut conduire à la dégénérescence des estuaires et engendrer des problèmes en ce qui a trait à la migration des saumons adultes.

Les rivières et leur sensibilité – sources :

FQSA – DGR.2012 - Développement de stratégies et de modalités de protection de l'habitat du saumon atlantique dans un contexte de gestion intégrée forêt-faune. Publié par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA), 142 pages

LE CONCEPT D'AIRES PROTÉGÉES

La CGRMP est en accord avec le principe d'établir des aires protégées. Ce concept est au bénéfice de notre environnement, celui-là même qui est pourvoyeur de tant d'activités récréotouristiques et commerciales. Plusieurs organisations le souhaitent et saluent le mouvement en cours.

Les territoires d'intérêt suggérés portent sur des secteurs de choix dans le cas des aires candidates Assemetquagan et Causapscal. Les avantages à protéger les têtes de rivières sont réels et tout au bénéfice de ces plans d'eau. Le territoire candidat de Causapscal constitue d'ailleurs un des rares milieux humides du bassin versant.

La CGRMP souligne néanmoins son questionnement quant au degré de connaissance acquise par la population ainsi que par les divers intervenants concernés au regard du principe d'application des aires protégées. Toutes les nuances, subtilités et conséquences seront-elles prises en charge? **Nous croyons qu'un processus de formation sera nécessaire auprès des groupes concernés afin de bien mettre en application les normes qui régiront de tels territoires.**

Il y a également lieu **d'évaluer la possibilité à mettre en place une stratégie qui visera à faire connaître les aires protégées et à les mettre en valeur afin d'exploiter le potentiel récréotouristique de ces territoires.** Nous possédons les structures régionales pour établir un tel processus de façon à maximiser la visibilité et les retombées économiques pouvant y être associées.

LA RECOMMANDATION DE LA CGRMP

Considérant l'importance de la ressource saumon et des retombées économiques générées par cette industrie dans la région de la Vallée de la Matapédia découlant de son exploitation récréotouristique :

La CGRMP croit qu'une révision des contours de l'aire protégée suggérée pour la rivière Patapédia est souhaitable.

La CGRMP tient à souligner la sensibilité particulière de cette rivière. Le processus géomorphologique dominant d'un tronçon amont est l'érosion, phénomène observé sur cette rivière. Certains lacs situés en amont tel le lac des Chasseurs et autres apports hydriques, doivent être l'objet de préoccupations. Il est louable de protéger la partie aval de la rivière Patapédia tel que le prévoit le tracé actuel mais les efforts consentis ne sauraient combler les lacunes existantes en amont.

Un exercice de révision des contours devrait impliquer la **participation de tous les acteurs concernés** du dit secteur de façon à identifier toutes les subtilités. Un dialogue permettant d'exposer les incidences, craintes et diverses possibilités serait générateur d'une décision optimale et ralliée.

La CGRMP croit également que le tracé final se doit de comporter **le moins d'impact économique que possible**, la création d'emplois étant au cœur de la mission que s'est donnée notre Corporation.